



Mise en œuvre des outils de gestion des sites et sols pollués

Inter (21h)

Code ENV02

Les + de cette formation

Vous bénéficierez de l'expertise du BRGM et des pouvoirs publics dans le domaine des sites et sols pollués.

Nos stagiaires en parlent... "Formation très complète et illustrée pour avoir une vision claire de la démarche de gestion en SSP... dispensée par d'excellents formateurs, compétents et motivés !"

Tarif : 1980 € HT - Déjeuner inclus

Durée : 21h

Informations complémentaires

Pour aller plus loin :

- Formations ENV03 "*[Evaluation des risques sanitaires dans la gestion des sites et sols pollués](#)*"
- Formation ENV08 "*[Techniques de dépollution et essais de faisabilité](#)*"

Pour qui ?

Cadres techniques et juridiques en charge des dossiers sites et sols pollués des collectivités territoriales et locales, des bureaux d'études.

Exploitants ICPE.

La Mission HANDICAP du BRGM est à votre écoute pour l'accueil et la formation des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.
Nous contacter handicap@brgm.fr.

Pré requis

Il est conseillé d'avoir suivi la formation ENV01 « Introduction à la gestion des sites et sols pollués: Principes juridiques, méthodologiques et normatifs fondamentaux ».

Objectifs de formation

- Adapter la gestion des sites et sols pollués en cohérence avec le cadrage de la politique nationale.
- Mettre en œuvre les outils méthodologiques relatifs à la gestion des sites et sols pollués.

Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemain, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

brgm - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 www.brgm.fr

BRGM Formation - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - brgmformation@brgm.fr

<https://formation.brgm.fr>

Programme détaillé

La politique nationale de gestion des sites et sols pollués

- Principes et bases réglementaires.
- Normalisation et certification des professionnels.
- Enjeux de la politique de prévention des risques chroniques.

Les outils de gestion des sites et sols pollués

- Méthodologie sites et sols pollués : les constats 10 ans après, les enjeux et les évolutions.
- Élaboration du schéma conceptuel.
- Interprétation de l'état des milieux (IEM).
- Plan de gestion.
- Ingénierie de dépollution.
- Exemples de cas concret et cas d'étude.

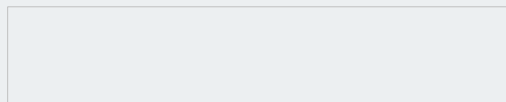
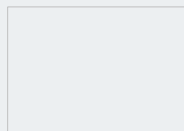
L'organisation de la cessation d'activité d'un site

- Responsabilités et défaillances.
- Surveillance des eaux souterraines.
- Garanties financières.
- Restrictions d'usage.

Moyens pédagogiques

Exposés théoriques illustrés par deux démarches de gestion (plan de gestion et IEM). Développement de cas d'étude illustrant les différents enjeux, les contextes hydrogéologiques et les polluants.

Formation conçue et co-animée avec la Direction Générale de la Prévention des Risques.



Mesure de la progression des acquis tout au long de la formation, à travers un cas d'étude.

A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque participant où il est invité à déterminer ses acquis au regard des objectifs mentionnés ci-dessus.

Observations

Une session est également organisée par le [CFDE](#).

Responsable pédagogique

Sophie FAVEREAUX, ingénieure expert en sites et sols pollués au BRGM et Virginie DERYCKE, ingénieure expert en sites et sols pollués, géochimiste environnement industriel et minier au BRGM.

Prochaine(s) session(s)

Du 19 au 21 novembre 2024 - Paris